

Lundi 09/11/2015

Prochainement

Accompagner les commerçants dans leurs démarches « accessibilité »

Le 23 novembre
à Dijon

Conseil. La CCI Côte-d'Or propose des ateliers « dossier d'accessibilité simplifié » aux commerces et professions libérales de Côte-d'Or qui ne seraient pas encore à jour dans leurs démarches. En effet, tout établissement recevant du public doit aujourd'hui soit être aux normes et l'avoir déclaré, soit avoir déposé un dossier administratif détaillant son processus de mise en conformité ou ses demandes de dérogations. Bien que la date limite de dépôt de ces dossiers (fixée au 27 septembre 2015) soit dépassée, il est encore possible de se mettre en règle en justifiant de son retard. Afin de faciliter la procédure, le réseau des CCI a élaboré un dossier d'accessibilité simplifié reconnu par les services de l'Etat. Lors des ateliers que propose la CCI Côte-d'Or, ce sont les éléments constitutifs de ce dossier simplifié qui sont présentés, ainsi que la marche à suivre.

- Atelier « Comment remplir votre dossier d'accessibilité simplifié » (au programme des #RVproCCI21)
- Prochaine date : lundi 23 novembre 2015, de 10h à 12h
- A la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Virginia Boilleaut / 03.80.65.91.85 / virginia.boilleaut@cci21.fr
- Précisions via [ce lien vers le site de la CCI21](#)

« Semaine de la créa » : focus sur Is-sur-Tille

Du 16 au 20
novembre
à Dijon, Beaune
et Montbard
(et dans toute
la Bourgogne)

Événement. La CCI Côte-d'Or donne rendez-vous aux créateurs d'entreprises et aux nouveaux entrepreneurs de la « Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise ».

En Côte-d'Or, plus de 40 rencontres, ateliers et conférences sont programmés à Dijon, Beaune et Montbard, afin d'apporter aux porteurs de projets les informations les plus utiles à leurs prises de décisions. Et pour la première fois, un atelier sera consacré au territoire de la Tille : « Créez ou développez votre entreprise à Is-sur-Tille ou dans la Covati – mettez toutes les chances de votre côté grâce à l'étude de marché ». « On ne peut pas aborder la création d'entreprise sans la resituer dans un territoire, souligne Sylvie Barges, animatrice CCI qui animera l'atelier. Or nous avons réalisé un diagnostic économique pour la Ville d'Is et la Covati, et à partir de ce travail, nous souhaitons donner des éléments d'étude de marché aux porteurs de projets. Il n'y a pas que Dijon qui puisse accueillir des entreprises, et certains territoires comme celui de la Covati sont très dynamiques, notamment en termes de développement démographique. »

Les détails des ateliers et les formulaires d'inscriptions sont disponibles en ligne sur <http://www.creer-reprendre-bourgogne.fr>.

- Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise
- Opération pilotée par la CCI21 pour les CCI de Bourgogne et la CMARB (Chambre des métiers de région Bourgogne)
- 5 jours, 4 lieux en Côte-d'Or (10 sur l'ensemble de la Bourgogne) et 40 ateliers, conférences et rencontres (70 pour la Bourgogne)
- Du 16 au 20 novembre dans les CCI et CMA de Bourgogne
- Contact : Nicolas Goelzer / 03.80.65.92.46 / nicolas.goelzer@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises

Lundi 23 novembre
à Dijon

Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h45 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre : aides financières, aides sociales, exonérations, garanties...

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Mardi 24 novembre
à Beaune

Atelier « Etudiez votre marché »

De 15h00 à 16h30, à l'antenne de la CCI21, 13 boulevard Maréchal-Joffre à Beaune.

Connaître les besoins et les attentes de ses clients, connaître ses concurrents, identifier ses fournisseurs.

Contact : Jean-Michel Jeantet / 03.80.26.39.43 / jean-michel.jeantet@cci21.fr

Création d'entreprises

Mercredi 25 novembre
à Dijon

Atelier « L'importance de la communication »

De 09h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Pourquoi est-il important de communiquer quand on crée une entreprise ? Quelles astuces faut-il connaître ? Quels sont les moyens dont disposent les créateurs d'entreprises ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création / formalités / suivi d'entreprises

Jeudi 26 novembre
à Saulieu

Permanence sur rendez-vous « Création, formalités et suivi post-crétation »

De 14h00 à 17h00, dans les locaux du Centre social, 5 rue Tour-des-Fosses à Saulieu.

Pour les projets de création ou reprise d'entreprises, les étapes et les dispositifs d'accompagnement, les formalités d'entreprises, les conseils post-crétation.

Contact : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / irene.bianchi@cci21.fr

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr